



[Au cœur de la complosphère](#) | épisode N° 08

Ce que Chloé Frammery, complotiste et enseignante à Genève, raconte à ses élèves

Notre enquête a révélé, entre autres, que des enseignants vaudois et genevois font partie du groupe propageant plusieurs théories du complot, rassemblés autour de la chaîne AgoraTV, laquelle cumule des millions de vues sur YouTube. Cela a fait réagir. Nous avons reçu une prise de position du DIP genevois, ainsi que des témoignages de parents et d'anciens élèves de la principale concernée, l'enseignante Chloé Frammery, qui s'exprime largement, ici, à ce sujet.

par [Sophie Gaitzsch](#) [Serge Michel](#) Publié le 15 octobre 2020, 17:27. Modifié le 16 octobre 2020, 16:50.

Suite à la publication de notre série [«Au cœur de la complosphère»](#) et à un interview le 13 octobre de Chloé Frammery sur la chaîne Léman Bleu, la rédaction de Heidi.news a reçu plusieurs témoignages d'anciens élèves et parents d'élèves de Chloé Frammery, la figure de proue du groupe. Il apparaît ainsi qu'une enquête est en cours à son sujet chez son employeur, à l'initiative de parents d'élèves, et cela depuis avant la publication de notre série (voir la chronologie ci-dessous).

Pourquoi c'est important. La position du département genevois de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), que nous avons sollicité, est claire: *«Concernant les différentes allégations de la galaxie complotiste, le département ne saurait tolérer de tels propos en classe.»* Les témoignages reçus par Heidi.news indiquent pourtant que Chloé Frammery, enseignante de mathématiques dans une école publique de la rive droite avec des élèves de 12 à 14 ans, actuellement en année sabbatique, aurait fait en classe de la propagande contre les vaccins. Elle aurait aussi affirmé que le réchauffement climatique n'existait pas, se

serait écriée «*tu vas mourir*» à un élève qui prenait une pastille contre les maux de gorge et aurait suggéré à sa classe d'aller voir le site de l'humoriste Dieudonné, condamné à de multiples reprises en France pour antisémitisme et incitation à la haine raciale.

Les dénégations de l'intéressée. Mardi soir 13 octobre 2020, [lors d'un interview sur Léman Bleu](#), Chloé Frammery a été interrogée pour savoir si elle amenait en classe les théories qu'elle développe dans ses vidéos et ses discours. Nous lui avons également posé une série de questions précises, auxquelles elle apporte des réponses substantielles (voir ci-dessous). Sa réponse à Léman Bleu:

«Non, je n'en parle absolument pas en classe, car ce n'est pas le sujet. Je sais faire la différence entre des cours de maths, justement, qui sont très carrés et très sourcés, et mes recherches, qui sont tout aussi carrées et sourcées, mais qui ne doivent pas entraver mes cours et ma pédagogie.»

Respect de l'anonymat. Il est d'autant plus important de protéger l'identité des témoins cités dans cet article qu'il s'agit d'élèves aujourd'hui âgés de 14 ou 15 ans. Ces témoignages ont cependant été soigneusement recoupés par la rédaction de Heidi.news. De plus, une partie des accusations fait l'objet d'une déposition écrite recueillie par le DIP début septembre 2020, soit trois semaines avant le démarrage de la série de Heidi.news.

Ce que disent les élèves. Les trois familles qui nous ont contactés s'accordent à dire que c'était une très bonne prof de maths. *«Elle s'intéressait à nous, très ouverte, genre à nous demander de quoi on avait besoin. Elle faisait tout pour qu'on comprenne, qu'on réussisse»*, affirme Carole, 15 ans aujourd'hui. Et pourtant: plusieurs cours ont été entièrement consacrés aux «théories» de Chloé Frammery, lesquelles occupaient aussi 10 à 15 minutes *«dans presque tous ses autres cours»*, ajoute son ancienne élève.

Voici une liste non exhaustive des propos tenus en classe:

- Les enfants ont la possibilité de se faire vacciner contre le papillomavirus dans le cadre scolaire. Mme Frammery, dont le cours tombait juste avant le rendez-vous avec l'infirmière, aurait tout fait, durant sa classe entière, pour dissuader ses élèves de se faire vacciner.
- A la question d'un élève de savoir s'il était possible de manger en classe, Mme Frammery aurait répondu: *«oui, si la nourriture est végane»*. Au cours suivant, elle aurait apporté du lait d'amande, des noix, du fromage à base de lait végétal pour faire goûter aux élèves. Cela aurait occupé 30 minutes de cours. *«Elle a aussi dit que les pommes de terre étaient cancérigènes, et que si on mange des pâtes tous les jours à midi, on peut mourir à 20 ans»*, ajoute Carole.
- Un autre cours aurait été occupé par la projection d'une vidéo sur le sort tragique d'une employée de l'usine Haribo, en France, morte sous un train et dont l'enfant a ensuite été «kidnappé» par les autorités. *«J'avais 12 ans, cela m'a beaucoup marquée»*, dit une élève.
- Un cours de maths entier aurait été consacré aux méfaits de la cigarette.
- Lors d'un de ses cours, Mme Frammery aurait affirmé: *«le réchauffement climatique n'existe pas»* et aussi que *«le principal gaz à effet de serre, c'est la vapeur d'eau»*.
- Mme Frammery aurait suggéré en classe à ses élèves d'aller voir le site de l'humoriste controversé Dieudonné.

- Un élève avait mal à la gorge. Il a sorti des pastilles pour se soigner. Mme Frammery serait intervenue, a pris les médicaments, lui aurait dit: *«tu vas mourir»*.

Chloé Frammery conteste vigoureusement les affirmations de ses anciens élèves et de leurs parents. Pour la vaccination contre le papillomavirus: *«C'est faux! Je n'ai absolument pas dit que c'était dangereux, je leur ai dit qu'ils avaient la liberté vaccinale, et je pense que c'est important que les profs disent qu'on a le choix, les élèves ne le savent pas et les parents non plus. Je n'ai pas la vérité, moi! Je les ai juste prévenus qu'ils étaient libres, c'est tout.»*

Sur la nourriture végétarienne: *«Les élèves voulaient savoir ce que c'était que l'alimentation vivante, je leur ai préparé du lait d'amande sur mon temps libre, pour qu'ils goûtent. Ils apportent en classe des bonbons, des chips, de trucs pas bons pour la santé. C'est hyper commun d'amener de la nourriture en classe, mes collègues le font aussi. Et je ne leur ai absolument pas dit que la nourriture végétarienne était meilleure»,* dit-elle.

Du film sur l'employée de l'usine Haribo en France, Chloé Frammery n'en a aucun souvenir et ne voit pas de quoi il s'agit. A-t-elle suggéré à ses élèves d'aller voir le site de Dieudonné? *«Alors absolument pas!»* Avant d'ajouter: *«Mes élèves, c'est pas du tout le public de Dieudonné et de toute façon, ses vidéos sont réservées aux abonnés.»* Quant à l'élève qui voulait prendre une pastille pour la gorge: *«Jamais je n'ai fait ça, prendre des pastilles à un enfant, je ne m'en souviens pas et ça ne me ressemble pas du tout.»*

Un cours consacré aux méfaits de la cigarette? *«Oui, à leur demande, avec un document de la RTS et en toute fin d'année, quand les autres profs passent des films, les laissent en autonomie, alors que moi je m'occupe sans cesse de mes élèves. Je crois que je suis la seule prof au monde qui fait ses cours jusqu'au dernier jour. Les élèves me disent Madame, c'est la veille des vacances, on regarde un film? Je leur dis non, on va bosser, on n'a pas fini le programme!»*

En cours d'année, deux mères inquiètes sont allées voir Chloé Frammery. Leurs enfants leur ont rapporté les propos tenus en classe énumérés ci-dessus. Voici le récit de la première:

«Elle racontait beaucoup de choses sur la nutrition, sur ce qu'il était bon ou non de manger, et a apporté de la nourriture sans lactose en classe. Elle a dit à un élève que les médicaments qu'il devait prendre n'étaient pas fiables et pouvaient lui faire du mal. Elle a montré aux enfants pendant presque un cours entier un film sur le lobby de la cigarette et les politiciens corrompus. Elle a dit à un élève qui devait quitter sa classe pour recevoir le vaccin contre le papillomavirus: 'Si tu veux te faire tuer, vas-y !' Il n'est pas interdit de parler d'autres choses que de maths en classe. Mais là, même si nos enfants arrivent à faire la part des choses, elle est allée trop loin.»

Et le récit de la seconde:

«C'est ce qu'elle a dit en classe sur les vaccins, le fait que les élèves pouvaient en mourir, qui nous a fait réagir. Nous voulions surtout lui demander si elle avait effectivement abordé ces sujets, obtenir des précisions. Et lui dire que nous n'approuvions pas ce qui nous était rapporté à la maison. Il n'y avait aucune animosité. Elle a botté en touche, en disant que le message avait été mal interprété, que ce n'était pas du tout ce qu'elle voulait faire passer, qu'elle ne voulait pas influencer les élèves mais les faire réfléchir par eux-mêmes. Nous ne lui avons pas explicitement demandé d'arrêter de parler de ses opinions personnelles.»

La première mère regrette de n'avoir pas été «assez directe». Leur intervention avant Noël semble avoir eu de l'effet, mais pas longtemps. Une seconde intervention a été envisagée, mais les parents ont laissé tomber. *«Finalement, poursuit cette mère, elle n'a pas fait pire et nous en sommes restées là. La plupart du temps, cela nous faisait juste rire à table le soir.»* En classe, cela donne: *«Elle racontait moins de trucs, elle était plus renfermée, ça l'avait un peu refroidie, mais elle a fini par se relancer»*, raconte la jeune Carole.

Chloé Frammery se souvient bien de l'intervention des deux mères. *«Elles croyaient que j'avais dit que les vaccins étaient dangereux. Je les ai rassurées, j'avais juste parlé de la liberté de choix. Ca s'est très bien passé.»* Puis Mme Frammery enchaîne:

«Si vous voyiez tous les messages de remerciements que je reçois d'élèves qui n'aimaient pas les maths et grâce à moi ont repris confiance en eux! Ils me disent que j'ai sauvé leur scolarité, ils sont devenus ingénieurs, ils me disent que j'ai changé leur vie! J'adore enseigner, et vous voulez vraiment que je ne sois plus prof? Vous pensez que des gens comme moi ne doivent pas être prof?»

Les accusations du DIP sur sa proximité avec Dieudonné la révoltent. *«Il fait quoi de mal, Dieudonné, il a tué quelqu'un? demande-t-elle. Je dis au DIP qu'ils arrêtent de me harceler dans ma vie privée. Ils n'ont pas à me dicter mon comportement! J'ai compris que le DIP avait l'intention de me virer. Mais vous, avec vos articles, vous leur facilitez la tâche! Il y a des profs qui sont mauvais. J'en connais un qui insulte ses élèves, qui déchire leurs feuilles, sauf que le meilleur ami de ce mec, c'est le doyen. Donc il est protégé. Ca fait des années qu'il fait du mal aux élèves, qu'il a des plaintes des parents sur les bras, il n'a jamais été inquiété. Pourquoi vous n'enquêtez pas sur lui? Je suis quelqu'un de bienveillant, et je fais des cours de maths intéressants pour des élèves qui n'aiment pas forcément ça. C'est important d'avoir des gens comme moi!»*

Chloé Frammery défend sa liberté d'avoir des activités militantes dans sa vie privée. *«J'ai rien fait d'illégal. Si c'est interdit de fréquenter Dieudonné, il faut le dire. Je suis pour la transparence et que les choses soient dites clairement. Si le DIP a un problème avec Dieudonné ou avec le fait que j'aie fait une vidéo avec lui, ou je l'ai fréquenté au 'Bal des quenelles', par exemple, eh bien qu'il le dise clairement à la population, comme ça tout le monde sera au courant de ce qu'on a le droit de faire ou pas dans la fonction publique à Genève.»*

«Je ne souhaite évidemment pas perdre mon poste, puisque c'est ma vocation et que j'adore enseigner. Mais pour moi, la vérité et la justice sont le plus important dans cette période qu'on traverse et si je dois me sacrifier, je paierai le prix. Mais je trouve injuste de sacrifier une prof qui fait aimer les maths à ses élèves.»

Ce que dit le DIP. De son côté, le DIP refuse de commenter un cas personnel. *«Nous ne communiquons pas sur des dossiers personnels au sens de l'art. 35 al. 2 de la LIPAD. Ces données font l'objet d'une protection particulière (art. 35 à 38 LIPAD) et d'un droit de communication à des tiers restreint (art 39 LIPAD)»*, écrit le département en réponse aux questions de Heidi.news. Cependant, il précise: *«concernant les différentes allégations de la galaxie complotiste, le département ne saurait tolérer de tels propos en classe.»*

Les juristes du DIP rappellent que la liberté d'expression garantie par la constitution fédérale concerne aussi les fonctionnaires. Mais cette liberté de l'agent public *«peut être limitée si*

l'exécution de la tâche ou le maintien de la confiance du public dans l'administration l'exigent». Pour les enseignants, «le devoir de réserve est d'autant plus grand qu'ils enseignent à des élèves jeunes et non encore mûrs intellectuellement». Et le DIP de conclure: «En cas de violation des règles précitées, le membre du personnel pourrait être sanctionné par une sanction disciplinaire, voire l'employeur pourrait mettre fins aux rapports de service. Il pourrait également y avoir des conséquences pénales. Ce genre de situation demeure toutefois rare au sein de l'Etat.»

Les enfants ont le dernier mot. Les élèves, eux, s'expriment plus simplement. D'abord, ils ont vite compris que les théories de Chloé Frammery étaient un moyen de s'amuser plutôt que d'étudier les maths. Carole:

«On a commencé à comprendre qu'elle avait des avis vraiment différents. On allait la chercher, pour voir jusqu'où elle pouvait aller. On ne la prenait pas au sérieux, mais elle se rendait pas compte, ça nous faisait rire et ça nous faisait perdre du temps en maths.»

L'impact des théories de Mme Frammery semble avoir été limité:

«Juste un pote à moi a commencé à dire qu'elle avait peut-être raison, qu'on n'est pas allé sur la Lune, parce qu'on n'a pas la preuve», dit Carole. Avant de poursuivre: «J'ai voulu débattre avec elle, parce qu'il y a eu des moments où ça ne nous faisait plus rire, ça m'énervait qu'elle entre dans nos vies personnelles, nos choix personnels, comme sur le vaccin ou les médicaments. Ça a failli marcher, il y a des élèves qui se sont remis en question, parce que c'est la parole du prof, qui sait mieux que nous, c'était un abus de pouvoir. Mais c'était vraiment impossible de discuter, genre à chaque fois elle me prenait comme un enfant, elle disait que j'étais conditionnée pour penser comme je pensais, que j'y pouvais rien et que les choses allaient bientôt changer.»

Le succès sur les réseaux sociaux va stupéfier ses anciens élèves. Carole:

«On googelise souvent les profs, on cherche des trucs honteux. J'étais tombée sur sa chaîne, elle avait genre 25 abonnés. Là, j'y suis retournée, j'ai vu qu'elle a 24'000 abonnés! Ca m'a trop énervée. Je me suis dit c'est pas possible, il y a sûrement dans les commentaires des gens qui vont lui dire 'hé, n'importe quoi', mais il y a que des gens qui approuvent, qui disent 'oh merci', qu'elle leur a ouvert les yeux. Ca me dégoûte. Je comprends pas. Nous, on est des enfants de 12 ans, on a réussi à comprendre que c'était n'importe quoi et les adultes adhèrent aussi facilement? Mais bon, moi, ces vidéos, j'aime pas les regarder. Vu qu'elle est prof, elle a une façon de parler qui donne confiance, limite t'as envie de la croire.»

Chronologie

- Printemps 2018: Chloé Frammery emmène la liste Egalité et Equité aux élections cantonales genevoise. Elle récoltera 1758 voix, il en fallait 7000 pour être élue au Grand Conseil.
- 17 mai 2019: Après des apparitions brèves à ses côtés au début 2019, Chloé Frammery s'affiche avec Dieudonné dans une vidéo sur la «création monétaire». Elle s'exprime vêtue d'un gilet jaune, mouvement qu'elle dit représenter à Genève.

- 22 juin 2019: Elle participe au «Bal des quenelles», la distribution annuelle de récompenses organisée par Dieudonné, et reçoit la «quenelle d'or» dans la catégorie «internationale».
- 7 décembre 2019: Selon ses dires, Mme Frammery est convoquée par le directeur de son établissement et reçoit un avertissement de la part de son employeur pour sa vidéo de mai 2019 avec Dieudonné: *«Tout nouveau manquement appellera à la constatation d'une insuffisance de prestation pouvant mener à une résiliation des rapports de service»*, lui serait-il signifié par le DIP, selon elle.
- 9 décembre 2019: La justice genevoise annonce que Dieudonné sera entendu le 17 janvier 2020. Il est accusé d'avoir tenu des *«propos négationnistes sur les chambres à gaz»* lors de ses spectacles à Nyon, en janvier 2019, et à Genève, en juin de la même année.
- Avril 2020: Mme Frammery diffuse sur YouTube une vidéo, «La crise vue de Suisse», qui s'appellera plus tard «Covid-19: La Suisse au cœur des décisions mondiales» ([voir 1er épisode](#)). Elle affirme que l'OMS, le GAVI et Bill Gates nous préparent *«une soupe de vaccins avec des puces électroniques»* afin de nous inoculer des *«dispositifs de surveillance»* dans le corps. Cette vidéo sera censurée par YouTube avant d'être republiée et cumulera plus de 2,5 millions de vues.
- 17 avril 2020: Chloé Frammery enregistre la vidéo qui lance la chaîne YouTube AgoraTV, qu'elle qualifie de «réinformation» et de «vérités vérifiées».
- Été 2020: Mme Frammery reçoit un blâme du DIP pour son association avec Dieudonné et négocie une année sabbatique, pour *«prendre de la distance»*.
- 27 juin 2020. Elle participe à nouveau au «Bal des quenelles», édition 2020, dans un village d'Eure et Loir à 60 km à l'ouest de Paris. Elle y reçoit la «quenelle d'or» dans la catégorie «médias». Dans son discours, elle met notamment en scène son conflit avec le DIP: *«J'ai été convoquée par mon directeur qui m'a menacée de licenciement, donc je suis très fière d'avoir ma deuxième quenelle, mais en fait, c'est dommage parce qu'ils voulaient me couper les ailes et ça m'a donné encore plus de force. J'ai vraiment plus rien à perdre (...) ils n'avaient rien à me reprocher à part de dire du bien de 'Dieudo' (...). Je n'ai pas encore le verdict mais il se peut que ça retombe comme un soufflé»*.
- Juillet 2020. Alarmés par le succès des vidéos de Chloé Frammery sur les réseaux sociaux, des parents de ses anciens élèves écrivent à la Conseillère d'Etat genevoise Anne Emery-Torracinta pour lui dire que le contenu complotiste de ses vidéos est aussi celui de ses cours de maths.
- Début septembre 2020: Le DIP contacte ces parents et recueille le témoignage d'au moins un enfant.
- 28 septembre 2020: Début de la publication de la série de Heidi.news: récit du séjour d'un journaliste au sein du groupe de Chloé Frammery et d'AgoraTV, du 12 juillet au 12 septembre